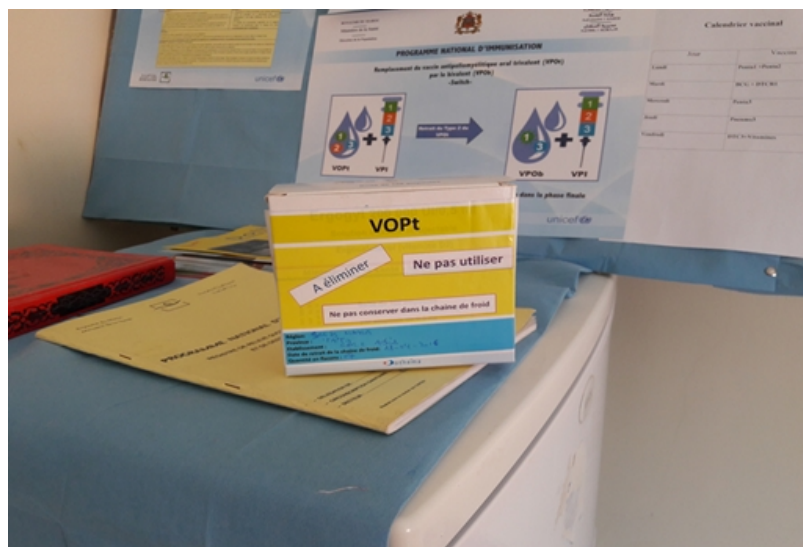


Le vaccin anti poliomyélite a pendant longtemps été le vaccin le plus utilisé dans le cadre des programmes nationaux de



vaccination de 155 pays, ce qui a permis d'éviter plus de 10 millions de cas de poliomyélite et de réduire son incidence dans le monde de plus de 99 % au cours des vingt dernières années. Ces progrès résultent de l'utilisation à grande échelle du vaccin antipoliomyélique oral (VPO), le plus souvent sous forme de vaccin trivalent (VPOt).

Le VPOt est constitué de poliovirus vivants atténués de types 1, 2 et 3. Son utilisation a permis d'éradiquer le poliovirus sauvage de type 2 (PVS2) qui n'a plus provoqué de cas depuis 1999. Cependant, la composante de type 2 contenue dans le VPOt risque aujourd'hui de compromettre l'éradication du PVS2 au niveau mondial. I

C'est pourquoi l'Assemblée mondiale de la Santé a demandé à l'ensemble des pays d'arrêter à terme d'utiliser le VPO en commençant dans une première étape par retirer la composante de type 2 du VPO trivalent (VPOt) moyennant un passage mondial au VPO bivalent (VPOb), qui ne contient que les types 1 et 3, aussi bien pour la vaccination systématique que pour les campagnes, sachant que la protection contre le type 2 sera assurée par l'administration du vaccin anti poliomyélite injectable (VPI). I existe, en effet, deux formes de poliovirus dérivés de souches vaccinales qui peuvent entraîner la Poliomyélite paralytique post-vaccinale (PPPV) ou la du Poliovirus dérivé d'une souche vaccinale (PVDVc).

Le remplacement au niveau mondial du VPOt par le VPOb a été initié en avril 2016 dans tous les établissements de santé de tous les pays qui utilisent encore le VPOt. Il était essentiel que chaque pays passe du VPOt au VPOb lors d'un jour précis : la Journée nationale du remplacement. De même, aucun fabricant ne devra produire ni distribuer le VPOt après le remplacement.

Le Maroc, à l'instar des autres pays du Monde, a commencé dès 2015 à se préparer pour procéder au remplacement et au retrait du VPOt à la date prévue. Un comité de planification et de gestion du remplacement (CPGR) a été mis en place au niveau du ministère de la Santé (Direction de la Population) afin d'élaborer un plan de remplacement du VPOt par le VPOb, de veiller à son exécution et d'en assurer le suivi. Ce plan de remplacement a été accompagné de formations et d'orientations pour les administrateurs, le personnel de santé, les associations professionnelles et les partenaires.

Le remplacement a été lancé effectivement le 18 avril 2016, soit au cours de la journée nationale dédiée à cette opération. Des « contrôleurs indépendants du remplacement » ont visité, au cours des deux semaines après le lancement du remplacement, les lieux d'entreposage des vaccins (dépôts centraux et provinciaux) ainsi que des établissements de santé.

Le bilan de cette opération, au Maroc, est très positif puisqu'il fait ressortir que :

- le contrôle a concerné 100% des dépôts (1 dépôt central et 85 dépôts régionaux), 21.6% des établissements de santé (579/2685), au-delà des 10% requis par l'OMS ;
- le VOPb et le VPI étaient disponibles dans tous les sites contrôlés ;
- 1596 flacons de VOPt (765 au niveau des dépôts et 831 au niveau des formations sanitaires) ont été retirés de la chaîne de froid. Tous les stocks de VPOt retirés seront collectés et détruits selon des directives nationales.

Wednesday 8th of May 2024 06:28:17 AM